

BUDGET 2024

Le budget 2024 de la Municipalité d'Ogden a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 18 décembre 2023.

Voici les principaux éléments à retenir du budget municipal 2024 :

- Dépenses en baisse de 10.2 % par rapport au budget 2023;
- Hausse des revenus de 2.5 % par rapport au budget 2023;
- Baisse du taux de taxation foncière générale de 33.1 %;
- Hausse des taxes foncières générales en moyenne de 6.6 %;
- Utilisation de 75,261\$ du surplus afin de balancer le budget 2024

BUDGET 2024 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Revenus

Taxe foncière	1,229,240\$
Taxe immeubles non-résidentiels	47,880\$
Taxe déchets	76,875\$
Compensation tenant lieu de taxes	887\$
Transferts	616,168\$
Services rendus	30,875\$
Autres revenus	132,320\$
	2,134,245\$

Charges

Administration générale	506,896\$
Sécurité publique	379,545\$
Voirie	776,004\$
Environnement et hygiène du milieu	125,093\$
Aménagement, urbanisme et développement	80,183\$
Loisirs et culture	91,856\$
Frais de financement	200\$
	1,959,777\$

**Excédent (déficit) avant conciliation
à des fins fiscales** **174,468\$**

Conciliation à des fins fiscales

Activités d'investissement	-200,000\$
Réserve financières et fonds réservés	-9,316\$
Remboursement au fonds de roulement	-40,413\$
Paiement par fonds de roulement	0\$
Surplus accumulé affecté	75,261\$
	-174,468\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) NET **0\$**